

Terres du Var

SAMEDI 19 OCTOBRE 2024 - varmatin.com

Les panneaux photovoltaïques permettent de produire 6 kilowatts. Et la ville n'a pas fini avec l'énergie solaire : des ombrières devraient être mises en service au stade, sur une surface de 600 m².

(Photo R. A.)



Bâtiment durable c'est possible ?

La Roquebrussanne vient d'obtenir le label Bâtiments durables méditerranéens « or » pour la rénovation de la salle des fêtes. Une démarche écolo assumée.

La plus haute distinction du label Bâtiments durables méditerranéens (BDM), ce n'est pas donné à tout le monde. La salle René-Autran de La Roquebrussanne pourrait bien l'obtenir. Sur les deux premières étapes de labélisation, la réalisation municipale obtient un niveau de points qui permet de l'envisager. Si la dernière phase d'évaluation confirme les attentes, ce fameux

classement « or » sera dans la poche. Une sacrée récompense pour le maire, Michel Gros, qui s'est engagé dans la voie du label BDM sans trop savoir ce qu'il allait pouvoir obtenir. Mais c'est quoi, exactement, le label BDM ? Le site Internet indique que « le label garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale » tout en minimisant « l'impact des matériaux », réduisant « les consommations d'énergie ». Bref, un bâtiment durable, qui s'inscrit précisément dans une démarche engagée par la municipalité depuis quelques années.

Une isolation innovante à base de laine de bois

« Nous avons souhaité décarboner les bâtiments publics : la mairie, l'église, l'école, indique Michel Gros. Et bientôt le cabinet médical, la médiathèque. » L'idée du maire, c'est de sortir des énergies non renouvelables, et faire baisser la consommation des bâtiments. « Les différentes lois nous y incitent », explique-t-il. Mais aux yeux de Michel Gros, ce n'est

pas seulement une contrainte. « Ces démarches, je ne les fais pas pour moi, mais pour les générations futures. Je veux faire, à mon échelle, ma part. Alors quand on a le choix, on met en œuvre ce type de solutions. »

Cela donne, au niveau de la maison du temps libre, une rénovation complète, avec des matériaux éthiques dont il s'agit de favoriser le réemploi, des panneaux photovoltaïques sur la terrasse, un traitement des déchets maîtrisé et, surtout, une isolation innovante, à base de laine de bois. « À partir du moment où nous avons souhaité être labélisés, le bureau d'études et l'architecte nous ont amené toutes les solutions techniques qui pouvaient nous permettre de l'obtenir. »

« Il y a toujours des choses à gratter »

Résultat ? Un bâtiment tout neuf, mieux isolé, mieux ventilé, plus agréable. « Les créneaux de réservation sont tous pris, par des associations sportives, mais aussi pour des réunions, des mariages... » Côté

finances ? « On consomme moins, et la production photovoltaïque permet de réduire ce qu'on prend sur le réseau. »

Reste toutefois un coût, forcément plus élevé. Mais c'est assumé par Michel Gros : « C'est plus cher, oui. Quand arrivent les devis, on se dit : "Comment on va faire pour le financer ?" » Et c'est là que le maire de La Roquebrussanne tente aussi de convaincre autour de lui : « Il y a toujours des choses à gratter. Nous, sur ce projet, nous avons obtenu des aides, des subventions. »

Il poursuit : « Il faut aussi voir le gain que cela nous permet de réaliser sur les dépenses en énergie. D'autant que plus les collectivités iront dans cette voie, plus les prix des matériaux baisseront. » Un message pour ses collègues maires ? « Chacun fait comme il peut. C'est parfois difficile : pour la médiathèque, on ne pourra pas tenter le label. Mais la démarche écoresponsable, il faut s'y mettre. » Une conviction... convaincante ?

ROMAIN ALCARAZ
ralcaraz@nicematin.fr

NOUS CONTACTER

Draguignan

46, boulevard Georges-Clemenceau,
83300 Draguignan. Tél. : 04.94.50.90.30
E-mail : draguignan@nicematin.fr

Brignoles

263, avenue Foch, 83170 Brignoles.
Tél. : 04.94.69.67.10
E-mail : brignoles@nicematin.fr

Abonnements et publicité

Tél. : 36.63 (prix d'un appel + 0,15 €/min)